

Face à la surdité, l'action !

Le 22 mai prochain, tous les fonctionnaires de l'hexagone sont appelés à faire grève et à manifester. En effet depuis la large mobilisation intersyndicale du 10 octobre dernier, nos gouvernants sont restés sourds aux revendications.

Avec la suppression annoncée de 120000 postes de fonctionnaires, le gel du point d'indice, le recul d'un an de l'application des mesures PPCR, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la CSG non entièrement compensée... la coupe est pleine !

L'hiver a été long mais n'a pas porté conseil à notre président qui maintient toutes ces mesures injustes et ne cesse de décrire la fonction publique comme un fardeau.

A l'**UNSA**, nous demandons de l'écouter et l'abandon de ces choix pénalisants. Ce ne serait à nos yeux qu'une juste reconnaissance de l'implication sans faille des agents dans leurs missions de service public. Nous enseignants, comme nos collègues des hôpitaux, comme les cheminots et comme tous les fonctionnaires, ne comprendrions pas un statu quo !

Le 3 mai dernier, nos collègues psyEN de l'académie étaient dans l'action, rassemblés devant le rectorat, pour protester contre la fermeture annoncée des CIO. En transférant la compétence d'information à l'orientation aux régions, le gouvernement en profite pour balayer d'un revers de main les missions d'information et de conseil en orientation, dévolues aux CIO et à leurs personnels. Le **SE-Unsa** et l'**Unsa Education** désapprouvent ce choix politique qui n'a fait l'objet d'aucune discussion avec les personnels concernés. En supprimant un service public de proximité qui répond à une forte demande sociale, il déprécie la valeur et les compétences de ses personnels et prend le risque de délaisser les populations les plus fragilisées.

Sur ce dossier comme pour le précédent, écouter et changement de cap sont plus que nécessaires !

Le 6 et 9 juin prochains, le **SE-Unsa** et l'**UNSA éducation** participeront à deux projets sur l'agglomération grenobloise visant à promouvoir le « bien vivre » en éducation. Tous les acteurs du monde éducatif y sont conviés.



Serge RAVEL
Secrétaire Académique
du SE-Unsa

Sommaire

- 1 - Edito
- 2 - DL du CTA du 06 avril 2018 / CIO
- 3 - Communiqué de presse intersyndical / CIO
- 4 - Mobilisation du 22 mai Fonction Publique
- 5 - Communiqué unitaire des fédérations de Fonctionnaires / 22 mai
- 6 - Bien vivre l'éducation, éduquer au bien vivre
- 7 - Bulletin d'adhésion
- 8 - Organigramme de la section académique



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 6 AVRIL 2018

Madame la secrétaire générale, mesdames et messieurs les membres du CTA

La future loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui doit être présentée le 12 avril prochain en conseil des ministres acte la disparition programmée des CIO et le transfert des Dronisep aux régions. L'Unsa Education appelle tous les personnels à se mobiliser pour défendre le service public d'orientation.

En transférant la compétence d'information à l'orientation aux régions, le gouvernement en profite pour balayer d'un revers de main les missions d'information et de conseil en orientation dévolues aux CIO et à leurs personnels. **L'Unsa Education** désapprouve ce choix politique qui n'a fait l'objet d'aucune discussion avec les personnels concernés. En supprimant un service public de proximité qui répond à une forte demande sociale, il déprécie la valeur et les compétences de ses personnels et prend le risque de délaisser les populations les plus fragilisées. C'est parce que les CIO ont pour mission d'accueillir, d'informer et de conseiller gratuitement tous les publics - jeunes scolaires, parents, adultes, décrocheurs - qu'ils sont indispensables à la cohésion des territoires. Fermer les CIO c'est accepter le risque de laisser des officines privées « marchander » l'information et l'orientation alors que les CIO offrent un service fiable, gratuit et accessible à tous.

Par ailleurs, les CIO ont une fonction de régulation des établissements de leur bassin en matière d'orientation. Le travail collectif qui est mené dans les CIO permet l'appropriation des « directives », la formation des personnels et la mutualisation des pratiques et des outils. Les DCIO organisent le service des PsyEN qui travaillent dans plusieurs établissements. Supprimer les CIO et affecter les PsyEN directement dans les établissements, c'est ne pas tenir compte de ce travail collectif et de la nécessité d'organiser les services et de hiérarchiser les priorités. C'est restreindre l'intervention des PsyEN aux horaires d'ouverture des établissements et aux élèves qui y sont scolarisés.

Nos collègues administratifs, affectés actuellement dans les CIO, nous font part de leur grande inquiétude concernant leur devenir professionnel.

C'est pourquoi l'Unsa Education rappelle son opposition à une affectation des PsyEN en établissement, demande la suspension des décisions annoncées pour les Dronisep et les CIO et l'ouverture de discussions avec les représentants des personnels. Il appelle tous les personnels du Service public d'éducation à défendre le réseau des CIO.

*Pour l'UNSA Education
Serge RAVEL*

Communiqué

Le Ministère de L'Éducation Nationale vient d'annoncer la suppression des CIO au motif que l'information professionnelle ne serait plus de sa compétence mais de celle des Régions. Les DRONISEP (Délégations Régionales de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions) seraient régionalisées.

Pourtant les missions des CIO, comme celles des PSYEN-EDO qui y travaillent, sont beaucoup plus larges que la seule information sur les métiers : lutte contre l'échec scolaire, lutte contre le décrochage, accompagnement de la persévérance scolaire, accompagnement des parcours d'élèves à besoins éducatifs particuliers (jeunes arrivant de l'étranger, porteurs de handicap, intellectuellement précoces, ...), cellules d'écoute lors des situations de gestion de crise, lutte contre le harcèlement, lutte contre toutes les formes de discriminations et d'inégalités de parcours scolaires, accompagnement des projets de formation initiale, accompagnement et soutien des équipes éducatives et des équipes de direction sur toutes ces questions, lieu d'observation et d'analyse de l'orientation des élèves à l'échelle du bassin de formation.

Les CIO constituent un réseau qui permet un travail en équipe, une mutualisation des pratiques et outils à l'échelle d'un district, d'un bassin, au plus proche des équipes éducatives des établissements. Ils constituent également une interface avec les partenaires hors Éducation nationale. Ils sont ouverts à l'accueil de TOUS les publics, décrocheurs, phobiques, jeunes adultes..., publics qui ne fréquentent pas les établissements scolaires.

Les CIO sont aussi identifiés par les élèves, les jeunes et leurs familles comme un espace ouvert et accueillant, garantissant l'objectivité et l'impartialité de l'accompagnement proposé, que ce soit dans le cadre d'entretiens individuels ou de groupes de paroles et d'ateliers collectifs.

La fermeture des CIO priverait les élèves et leur famille d'un accueil pendant les vacances scolaires, lorsque les établissements scolaires sont fermés.

La régionalisation des DRONISEP va entraîner une information inégale sur le territoire national et restreinte aux formations locales. Ce n'est pas ce que nous voulons à l'heure où les parcours de formation se réalisent à l'échelle nationale, voire internationale.

La fermeture des CIO ouvre la porte aux multiples officines privées payantes pour les familles.

Aussi les organisations syndicales Snes-Fsu, Sgen Cfdt, SE-UNSA, SNP et Solidaires se prononcent :

- Pour le maintien des DRONISEP comme service public de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Pour le maintien de Nationale de l'ensemble des CIO comme service public de l'Éducation
- Pour le maintien de l'orientation et de l'information scolaire à l'Éducation Nationale
- Pour le maintien de l'affectation des PSYEN-EDO (Psychologues de l'Éducation Nationale – Education, Développement, Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle) dans les CIO.
- Pour le maintien du statut des psychologues EN- EDO et de leur affectation en CIO.
- Pour un recrutement de psychologues de l'Éducation Nationale à hauteur des recommandations européennes (soit 800 élèves par psychologue).

**Les personnels seront mobilisés
lors de la journée de grève de la fonction publique le 22 mai
à l'appel de l'intersyndicale fédérale.**



L'UNSA fonction publique déplore une posture fermée et univoque du gouvernement

Après avoir écouté attentivement le Président de la République et noté son silence sur la fonction publique, l'UNSA Fonction publique regrette que celui-ci n'envisage les services publics que sous l'angle d'un fardeau budgétaire alors qu'ils constituent le socle de la solidarité républicaine, réduisent significativement les inégalités sociales via les redistributions qu'ils opèrent et renforcent la cohésion sociale.

Après avoir pris le temps d'examiner l'ensemble des éléments portés à sa connaissance sur les chantiers de la réforme de la fonction publique et d'analyser toutes les déclarations des ministres chargés de l'action publique et de la fonction publique, l'UNSA alerte sur l'impact réel des changements majeurs qui sont envisagés pour les agents publics (restructurations, 120 000 suppressions de postes, modification des règles statutaires, modification des modalités de recrutement et de rémunération). En même temps, les protections et les garanties dont ils bénéficient aujourd'hui se verraient affaiblies (diminution du nombre et du rôle des instances de dialogue social, amoindrissement des capacités de recours, affaiblissement de la prise en compte de la santé au travail).

Rappelant les mesures délétères déjà effectives qu'elle combat : gel du point d'indice, jour de carence, compensation partielle de la CSG, suspension de PPCR pendant un an et de l'absence d'un véritable dialogue social, l'UNSA considère que l'unité la plus large des organisations syndicales est nécessaire.

Enfin, comme elle l'a fait lors de la mobilisation unitaire du 10 octobre, l'UNSA Fonction Publique rappelle son exigence de reconnaissance des agents publics qui passe par la réussite du prochain rendez-vous salarial.

Après une vaste consultation de l'ensemble de ses composantes, dans le respect du principe de l'autonomie qui l'anime, l'UNSA Fonction publique appelle tous les agents publics à se mobiliser massivement, y compris en faisant grève, le 22 mai 2018.



Communiqué unitaire des Fédérations de Fonctionnaires

Processus d'actions et nouvelle grève le 22 mai prochain pour donner un avenir à la Fonction publique

Réunies le 10 avril 2018, les organisations syndicales CFDT - CFE/CGC – CFTC – CGT – FAFP – FO – FSU – SOLIDAIRES réaffirment qu'elles ne partagent ni l'orientation, ni la méthode, ni le calendrier proposés par le gouvernement dans son document d'orientation intitulé «*Refonder le contrat social avec les agents publics.*» Les organisations ne partagent pas davantage les objectifs poursuivis par le gouvernement consistant à réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandon voire de privatisation de missions publiques.

Porteuses de propositions et de revendications, elles demandent l'ouverture de discussions sur d'autres bases. Elles exigent un dialogue social respectueux des représentants des personnels.

Le Statut général des fonctionnaires, leurs statuts particuliers et leurs régimes de retraite doivent non seulement être préservés mais aussi développés.

Enfin, les organisations syndicales exigent que des dispositions soient prises pour faire respecter l'égalité professionnelle et gagner de nouveaux droits.

Le développement des missions de service public au service de l'intérêt général nécessite la création d'emplois statutaires dans les services qui en ont besoin et un nouveau plan de titularisation. Pour cela, elles décident d'organiser des rassemblements lors de la prochaine réunion traitant de cette question avec l'Administration.

Les organisations rejettent le projet de suppression de 120 000 emplois et le recours accru au contrat qui dégraderont les conditions de travail des agent-es. Elles considèrent que le développement de la contractualisation constitue une attaque contre le statut de même que la possible rémunération «*au mérite*» assise sur des critères antinomiques de ceux du service public.

Après avoir obtenu un rendez-vous salarial au mois de juin, les organisations exigent que le gouvernement en donne maintenant le contenu qui doit permettre une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agent-es. Elles demandent pour cela des mesures générales : fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation, rattrapage des pertes subies, abrogation de la journée de carence, respect des engagements en matière d'évolution de carrière, amélioration des déroulements de carrière.

Les organisations sont attachées à une Fonction publique rendant des services de qualité à toutes et tous les usager-es sur l'ensemble du territoire, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale, à la nécessité aussi de conforter les agent-es dans leurs rôles et dans leurs missions. Elles appellent les agent-es à une nouvelle journée de grève et de manifestations dans l'ensemble de la Fonction publique le 22 mai prochain. Dès aujourd'hui, les organisations soutiennent toutes les mobilisations propres à la Fonction publique et au service public. A tout instant, elles affirment qu'elles prendront les dispositions nécessaires pour défendre le modèle social public. Elles appellent à la tenue immédiate d'assemblées générales et d'Heures Mensuelles d'Information (HMI) pour alimenter le débat entre les agent-es et inscrire les mobilisations et la grève dans la continuité.

Les organisations appellent à développer partout des initiatives et actions pour rassembler sur la nécessité de préserver la Fonction publique : meetings, rassemblements, conférences de presse, forums, pétition, adresse aux usager-es... Elles prévoient d'ores et déjà un temps fort de mobilisation lors du rendez-vous salarial prévu à la mi-juin.

Elles organisent une conférence de presse le 17 avril. Les organisations décident de se revoir, avec toutes les organisations qui le souhaiteront, le 3 mai prochain.

Les Lilas, le 10 avril 2018



Bien vivre l'éducation, éduquer au bien-vivre

**Mercredi 6 juin 2018 après-midi, sur le Campus de Saint Martin d'Hères
Et samedi 9 juin toute la journée sur le cours de la libération à Grenoble**

Du 6 au 8 Juin 2018 a lieu sur le campus une grande rencontre internationale autour de la question du bien-vivre : comment changer de modèle de société pour passer d'un monde où la croissance économique est l'objectif principal, à un monde axé sur le bien-vivre de tou-tes, générations futures incluses, un monde désirable et soutenable d'un point de vue social et environnemental.

L'éducation est un levier déterminant pour construire cette société du bien-vivre. Elle nous concerne comme enseignants, comme animateurs, comme parents ...

L'UNSA-Education promeut depuis mars 2016 à travers son Manifeste Oxygène(s) un modèle de société où l'humain est au centre. En Isère, elle a organisé des soirées, des formations, des groupes d'échanges pour inciter les éducateurs à jouer ce rôle de transition éducative auprès de leurs publics. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est associée au Forum international pour organiser un après-midi autour de la question éducative.

Venez faire le plein d'idées auprès de témoins français et étrangers et prendre connaissance des projets menés cette année par l'UNSA-Educ autour d'Oxygène(s).

Le 9 Juin aura lieu la fête des Tuiles, évènement populaire grenoblois. L'UNSA-Education tiendra un stand toute la journée dans l'espace « économie sociale et solidaire » pour diffuser les idées du Manifeste Oxygène(s) et les travaux des éducateurs autour de l'éducation au bien-vivre. Venez nous aider à tenir le stand quelques heures dans la journée !

L'UNSA-Education invite tous les éducateurs à se joindre à ces deux temps forts.

Venez en famille : ateliers pour enfants les 6 et 9 juin.

Plus d'infos sur le programme du Forum International : <https://bienvivre2018.org/>

Inscriptions [via cette plateforme en ligne](#).

et sur la Fête des Tuiles : <http://www.grenoble.fr/543-fete-des-tuiles.htm>

Infos UNSA-Educ et inscriptions pour le stand du 9 juin : laurence.druon@gmail.com – 06 17 44 63 43

Bulletin d'adhésion



J'adhère en ligne



SITUATION PERSONNELLE

Nouvel adhérent **Renouvellement**
 Nom d'usage : Prénom :
 Nom de naissance : Né(e) le :
 Adresse personnelle :
 Téléphone : Portable :
 Adresse mel :
 Département de rattachement administratif :
 Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice :

SITUATION ADMINISTRATIVE

JE SUIS Titulaire Stagiaire
Corps :
 Instituteur PE Certifié CPE PLP Peps Agrégé Bi-admissible
 AE PEGC CE d'EPS PsyEn (option.....)
 Je suis remplaçant (précisez :)
Ma discipline 2nd degré :
Fonctions particulières (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur) :
JE SUIS Étudiant EAP
JE SUIS NON-TITULAIRE Suppléant AESH AED (précisez les fonctions) :
 Contractuel : Enseignant, Ce, Cpe, (précisez)
 Contrat aidé (Cu Assistant handicap Aide administrative
JE SUIS Retraité
 Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle
 Temps complet CLM, CLD Disponibilité
 Temps partiel : % Congé parental
 Échelon : Montant de la cotisation :
 Mode de paiement : Chèque Paiements fractionnés automatiques(*) :
 Première demande Renouvellement

(*) autorisation de prélèvement à demander à votre section départementale.

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa, date et signature :

.....
 Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

CRÉDIT D'IMPÔTS : 66 % de votre cotisation

La cotisation comprend notamment l'abonnement à l'Enseignant pour un montant de 36 € annuels.

Titulaires

CLASSE NORMALE	ÉCHELONS										
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Instituteur				140 €	142 €	145 €	153 €	160 €	171 €	187 €	
PE, Certifié, PSYEN, CPE, PLP, Peps	156 €	159 €	163 €	167 €	172 €	182 €	195 €	208 €	223 €	238 €	
PEGC, CE d'EPS, AE				143 €	150 €	157 €	166 €	174 €	185 €	195 €	
Bi-admissible	146 €	159 €	167 €	176 €	183 €	193 €	208 €	224 €	239 €	249 €	
Agrégé	176 €	178 €	192 €	204 €	217 €	232 €	250 €	267 €	284 €	296 €	

HORS CLASSE	ÉCHELONS							He		
	1	2	3	4	5	6	7	HeA1	HeA2	HeA3
PE, Certifié, CPE, PLP, PSYEN	205	219	234	253	270	285				
Agrégé	244	253	267	284	296		318	330	347	
PEGC, CE d'EPS	165	174	185	195	221	238				

CLASSE EXCEPTIONNELLE	ÉCHELONS							He			
	1	2	3	4	5	HeA1	HeA2	HeA3	HEB1	HEB2	HEB3
PE, Certifié, CPE, PLP, PSYEN	248	262	276	297		318	330	347			
Agrégé	296					318	330	347	347	362	381
PEGC, CE d'EPS	221	240	253	270	285						

Non-titulaires

Contractuel		
indice < 400	105 €	AED/AESH 73 €
indice 401 à 500	137 €	Cu 50 €
indice > 500	171 €	suppléant 83 €

Retraités	
Pension < 1400 €	104 €
Pension 1400 à 1850 €	128 €
Pension > 1850 €	138 €

Entrée dans le métier	
Étudiant EAP	41 €
Stagiaire	88 €

Situations particulières	
Disponibilité-congé parental	41 €
Temps partiel ou Cpa au prorata du temps de service	

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Découvrez, échangez, partagez, sur nos blogs



notremetier.se-unsa.org



ecolededemain.wordpress.com

Le Syndicat des Enseignants de l'UNSA : une équipe à votre écoute



Bourse du Travail - 32 Avenue de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2
Tél : 04 76 23 38 54 - mail : ac-grenoble@se-unsa.org
Site : <http://sections.se-unsa.org/grenoble>

Professeurs d'EPS



Marie-Françoise PUTOUD
mf.se.unsa.grenoble@gmail.com

Lisa HEILBIG

lisa.se.unsa.grenoble@gmail.com



Professeurs contractuels



Mylène MOUNIER
mylene.se.unsa.grenoble@gmail.com

Professeurs de lycée pro

Christiane LIEVOUX

christiane.se.unsa.grenoble@gmail.com



Serge RAVEL
Secrétaire académique
serge.ravel.se.unsa@gmail.com

Michel MARTINET

Trésorier

michel.martinet@se-unsa.org



Professeurs stagiaires



Nelly RENAUD
nelly.se.unsa.grenoble@gmail.com

Professeurs de lycée/collège



Sophie DESCAZAUX
sophie.se.unsa.grenoble@gmail.com

Personnels de vie scolaire

Frédéric ZMARZLY

fredz.se.unsa.grenoble@gmail.com



Assistants d'éducation

Romain CARTIER-LANGE

rcl.se.unsa.grenoble@gmail.com



Pro aux côtés des EBEP

Béatrice BRUYERE

38@se-unsa.org



Professeurs des écoles

Patrick MAUREY

pm-se.unsa@laposte.net



Les secrétaires départementaux

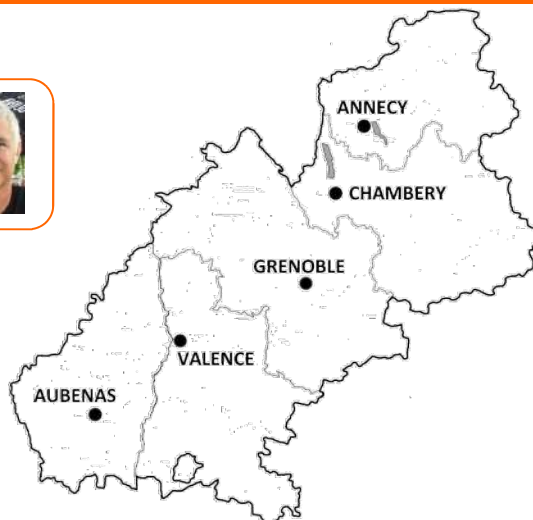
Isère

Patrick MAUREY
04 76 23 38 54
38@se-unsa.org



Ardèche

François LAPPE
04 75 35 58 83
07@se-unsa.org



Haute-Savoie
Emmanuel FUSS
04 50 39 73 85
74@se-unsa.org



Savoie
Ludovic BERENGER
04 79 62 28 72
73@se-unsa.org



Drôme
Audrey BONHORE
04 75 82 83 18
26@se-unsa.org



Les élus

CAPA Certifiés : Julien JOLY (74) - *suppléant* : Eric BADIN (73)

CAPA PLP : Hélène LABROUSSE (38) - *suppléant* Pascal FONTAINE (73)

CAPA PsyEN : Annie COMBET (38) - *suppléant* : Sophie SPALANZANI (38)

CAPA PEGC : Eric LEVRINO (73) - *suppléant* : Christian FRANCESCATO (73)

CAPA CPE : Hors classe : Walter MODESTO (73) - *suppléante* : Anne Marie COUPET (38)

Classe normale : Frédéric ZMARZLY (38), Gladys NURY (26), Laure PIANETTI (07), Patrick GAXOTTE (38)

Suppléants : Franck ROULLET (74), Emeline GOUYGOU (38), Catherine HAMELIN (74), Nadine ROBIN (38)

CCP Dir. SEGPA : Sylvie LAFFEZ (73) - *suppléante* : Claudine JACQUOT (26)

